Descriptif de module

Domaine HES-SO *Economie et services*
Filière *Economie d'entreprise*

1 *Intitulé du module* — *Droit* — *2019-2020*

Code
E.EE.342.431.F.19

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
- ☑ module de base
- ☐ module d'approfondissement
- ☐ module avancé
- ☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- ☑ module principal
- ☐ module lié au module principal
- ☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- ☐ semestre de printemps
- ☐ semestre d'automne
- ☑ module sur 2 semestres automne et printemps
- ☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
4

Langues(s)
- ☐ allemand
- ☐ allemand / D
- ☐ bilingue
- ☑ français
- ☐ français - allemand - anglais
- ☐ français - anglais / FE-FD
- ☐ italien
- ☐ Autres
- ☐ allemand - anglais
- ☐ anglais
- ☐ espagnol
- ☐ français - allemand
- ☐ français - anglais
- ☐ français / F
- ☐ mandarin

3 *Prérequis*

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☑ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

4311 Droit I + 4312 Droit II

Au terme du module (Droit), l'étudiant-e doit être à même de maîtriser les fondamentaux du droit en sachant :
- Connaître la structure juridique suisse et ses institutions
- Trouver et utiliser efficacement les différentes sources du droit
- Identifier et anticiper les problèmes juridiques
- Résoudre des problèmes juridiques tant dans la vie professionnelle que privée, au moyen d'outils théoriques et méthodologiques
- Connaître les principales règles du droit suisse des affaires

5 *Contenu et formes d'enseignement **

4311 Droit I
Introduction au droit
Genèse d'une loi et droit constitutionnel
Droit des personnes et droit réel
Droit des sociétés

4312 Droit II
Droit des obligations
Droit des contrats
Protection des données
Droit des poursuites
Droit pénal

Domaine HES-SO *Economie et services*
Filière *Economie d'entreprise*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Date et forme des contrôle(-s) continu(-s) organisé(-s) durant le semestre (CC) sont communiquées dans les deux premières semaines en début de semestre par le professeur.

L'examen de fin de module (E) se compose ainsi :
4311 Droit 1 (U1) : évaluation écrite de 90 minutes
4312 Droit 2 (U2) : évaluation écrite de 60 minutes

Règle de validation du module :
U1 = (CCU1+EU1) / 2, arrondi au 1/10
U2 = (CCU2+EU2) / 2, arrondi au 1/10

Pondération : P1 = 3/5, P2 = 2/5.

Note du module (N) = (U1*P1+U2*P2) / ∑P arrondi au 1/10

Validation du module :
Note plus grande ou égale à 4 : module acquis
Note comprise entre 3.5 et 3.9 : remédiation possible du module
Note inférieure à 3.5 : répétition du module

La note de remédiation remplace la note de l'unité (U).

La durée et la forme de l'examen de remédiation sont les mêmes que l'E. Le contenu de l'examen de remédiation se compose de l'intégralité de la matière vu dans les U.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

7 ***Modalités de remédiation ****

- ☐ remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- ☐ remédiation possible : évaluation E ou F
- ☑ remédiation possible
- ☐ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- ☐ remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- ☐ remédiation possible : évaluation E ou F
- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

En principe, la fréquentation des unités de cours ainsi que la participation à toute autre activité prévue dans le plan d'études sont obligatoires. Le responsable de filière décide de l'éventuelle sanction en cas d'absence injustifiée ou de non respect du règlement des absences.

9 ***Bibliographie***

- Code civil (CC)
- Code des obligations (CO)
- Loi sur la poursuite et la faillite (LP)
- Loi sur la protection des données (LPD)
- Code pénal (CP)
- Manuel de droit, Jean-Pierre Boillod et Geneviève Ordolli, 15ème édition, éditions slatkine 2011
- www.admin.ch
- www.vs.ch
- www.bger.ch
- www.zefix.ch
- www.rts.ch/emissions/temps-present/

10 ***Enseignant·e·s***

Albrecht Natacha

Responsable de module *

Natacha Albrecht

Descriptif validé le *
09.09.2019

Descriptif validé par *
Hans-Peter Roten